Avec la
Cgt 04

L'action,
C'est maintenant !

Le bulletin de l'UD 04

Union Départementale
Des syndicats CGT
des Alpes de Haute Provence

« Ensèn »

Sommaire

Conférence des Unions Locales le 14 juin à Oraison 2

28 avril : pour un retrait du projet de loi travail digne du 19ème siècle 3-4

Digne Debout : de la continuité salariale à la convergences des luttes 5

Gérard Filoche était à Manosque le 8 avril 6

"L'économie circulaire un concept qui heurte l'économie de marché" - Interview de Philippe Antoine (Conseiller Confédéral) 7

Un week-end de luttes 8

Numéro
Avril 2016

EDITO

Le projet de loi Travail est porteur d'une profonde transformation des missions du Ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation Professionnelle et du Dialogue Social. Il retire de nouveaux pouvoirs de décision aux inspecteurs du travail, et donc des possibilités de contrôle et des garanties aux salariés. La primauté donnée aux accords d'entreprise va rendre le renseignement des usagers, les contrôles de l'application de la réglementation et la verbalisation des patrons délinquants encore plus difficiles.

Pour rappel, le ministère du travail a été créé pour échapper au ministère de l'économie, afin de protéger les salariés contre les patrons. C'est dans ce cadre que le code du travail s'est construit pendant un siècle pour protéger les droits des travailleurs-ses.

Les carences catastrophiques d'application du droit du travail, comme par exemple, la non application de la loi sur le travail des enfants, a fait émerger la nécessité d'avoir un corps qui contrôle l'application de la réglementation : l'Inspection du travail. En effet, il ne suffit pas de voter des lois, il faut aussi qu'elles puissent être appliquées. Il est important de se le rappeler dans ces moments difficiles.

Et quand François Hollande dit cette phrase qui est passée presque inaperçue : "nous allons adapter le droit du travail aux besoins des entreprises". Dire cela est une contre-révolution conceptuelle, c'est une rupture historique d'un siècle...c'est une rupture juridique et politique également.

L'inspection du travail n'a pas à être au service des entreprises comme veut le faire croire son ministère depuis la mise en œuvre des réformes des services. Elle n'est pas non plus au service des seuls salariés, mais plus généralement de la société, parce qu'en faisant appliquer le droit collectif du travail, elle est garante de la justice sociale contre l'oppression libérale.

Les représentants du personnel, mis à mal par les précédentes lois Macron et Rebsamen, et qui continuent à être malmenés par le nouveau projet de loi travail, sont des relais précieux tant pour les salariés que pour les services de l'inspection du travail visant à garantir l'effectivité du droit dans les entreprises.

La remise en cause des règles de la négociation collective est un nouveau mépris envers les institutions représentatives du personnel de la part d'un ministère qui se dit « du dialogue social ». Quant à la primauté des accords d'entreprise sur les accords de branche, elle est un faux prétexte de promotion de dialogue social : comment négocier sereinement dans un contexte où la pression des employeurs est toujours plus forte ? Le référendum ne servira qu'à culpabiliser les salariés et diviser la société. La négociation de branche est un rempart ébranlé

Depuis les lois successives de 2004 et 2008, et le projet de loi El Khomri sonne le glas des conventions collectives protectrices.

En renversant le principe de faveur sur des thématiques aussi fondamentales que la durée du travail, le ministère du travail montre une nouvelle fois que ses priorités ne sont pas là où les contrôles devraient être encouragés : les contrôleurs et inspecteurs du travail sont bien trop souvent témoins de situations qui frisent l'esclavage, et lorsqu'ils s'aventurent à verbaliser sur des durées hebdomadaires excessives, des heures supp' non payées, des repos non respectés, ils se heurtent à l'engorgement de la justice qui ne traite pas ce type de délinquance patronale au même rang que d'autres violations. Laisser ces sujets-là aux mains des entreprises, c'est ajouter des freins au contrôle et au respect d'un pan entier du droit du travail.

Comble du cynisme, l'article 28 du projet de loi instaure pour les patrons un droit d'obtenir, dans un « délai raisonnable », une information personnalisée en droit du travail à travers des services dédiés, alors que partout les services d'accueil et de renseignement des usagers sont asphyxiés par le sous-effectif et doivent fermer certains jours… Couper le lien direct avec les salarié-e-s et leurs représentant-e-s, voilà ce que veut la ministre !

Quant aux services de l'emploi, vidés progressivement de leurs prérogatives à travers les différentes réformes territoriales, rien n'est prévu pour leur développement, et pour cause : notre ministre est persuadée qu'il faut faciliter les licenciements pour créer des emplois, tandis que les présidents de région commencent à réclamer le transfert des missions dans le cadre de la réforme territoriale…

Enfin, le projet de loi vise une nouvelle fois à amoindrir le rôle des Médecins du Travail, après une précédente loi en 2012 qui entérinait la pénurie de ce corps de métier au lieu d'encourager les recrutements, en espaçant notamment la périodicité des visites médicales. Demain, si ce projet de loi est adopté, une entreprise pourra, lorsque l'un de ses salariés est déclaré inapte à tout poste par le Médecin du Travail, le licencier sans même chercher à le reclasser.

Nous n'acceptons pas que la société promise aux jeunes et aux salariés soit celle de la précarité, ni que les patrons soient toujours les premiers servis !

Le gouvernement est fragilisé et craint que le mouvement se poursuive. Plus que jamais c'est notre nombre, notre unité, notre détermination qui nous permettront de gagner le retrait de cette loi et de cette politique !

Les Représentants CGT de la DIRECCTE 04

CONFERENCE DES UNIONS LOCALES

>> Le 14 juin à Oraison <<

« L'objet de cette conférence sur les unions locales est de faire réfléchir toute la Cgt des Alpes de haute Provence sur l'évolution de l'outil territorial de proximité dont le salariat et les syndiqués ont besoin sur leur bassin d'emploi et/ou de vie. »
A défaut de pouvoir compter sur la présence d'un syndicat CGT sur le lieu même de son activité professionnelle, il existe l'option de se rendre dans l'union locale CGT la plus proche. Le réseau des unions locales de la CGT 04 permet de trouver, à distance raisonnable de l'entreprise ou à défaut de son domicile, une union locale prête à accueillir chaque salarié.
Qu'est-ce qu'une union locale CGT, comment fonctionne une Union Locale CGT ?
La CGT, au-delà de se structurer dans les entreprises, par fédérations syndicales de métiers (ou de secteurs), a fait le choix de se structurer localement au plus proche des besoins des syndiqués et des salariés. Les Unions Locales sont des structures interprofessionnelles de proximité.

SOLIDARITE

L'objectif est de dépasser les corporatismes, les clivages entre petites et grandes entreprises, entre secteurs d'activité et de favoriser les convergences entre tous les salariés, public/privé, privés d'emploi ou retraité. Il nous faut organiser l'accueil afin qu'il permette prioritairement de partager la dimension collective dans la construction du rapport de force et de l'action. Créer des syndicats afin de dépasser la seule permanence juridique afin d'inviter les salariés à regagner le sens du débat. L'approche individuelle est importante, au niveau de l'accueil, mais ce ne peut être une finalité, c'est un tremplin pour l'ancrage de l'action collective.
1) Il faut que ce soit l'affaire de toute la CGT et pas seulement des UL
2) Il ne faut surtout pas des regroupements administratifs, mais des lieux cohérents en rapport avec les bassins d'emplois
3) Solidarité intergénérationnelle pour réfléchir à la structuration des syndiqués retraités

PROXIMITE

La CGT voit à peu près 1 salarié sur 4 et le plus souvent ce salarié est dans une grande entreprise privée ou public avec un statut. Les UL permettent ainsi à la CGT d'être au cœur de l'action locale, sur des thèmes revendicatifs transversaux tels que la lutte contre les discriminations, le droit au logement, la santé, l'accès à l'eau, l'énergie, les déchets, les transports, les maladies professionnelles, l'aménagement du territoire…, etc… C'est aussi le lieu pour se donner les moyens de travailler notre proposition de Nouveau Statut de Travail Salarié, notre campagne sur le cout du capital, les 32 heures etc…

COHERENCE

C'est ainsi que les UL, regroupant tant des syndicats, des sections syndicales que des adhérents isolés, permettent à la CGT d'être au cœur des revendications et de l'action collective pour l'extension de nos droits et des garanties collectives !

CONVERGENCE

Elle est composée des syndicats C.G.T d'entreprise du ressort de son bassin d'emplois, mais agrège aussi parfois des militants évoluant dans leur bassin de vie et qui ont fait ce choix de militer près de leur domicile.

AFFICHAGE

Une CGT a taille et à visage humain. Elle ne peut fonctionner qu'avec l'implication des militants C.G.T. qui s'investissent. C'est cette dimension qui permet aussi de décloisonner nos fonctionnements, d'aborder et comprendre nos différences. Au niveau local nous nous connaissons et il est ainsi plus facile de mettre un visage sur la « CGT »
L'Union Locale est ce lieu, il suffit de situer cet espace dans notre action syndicale. Si nous poussons la réflexion il sera aisé de comprendre pourquoi nos anciens avaient créé les BOURSES DU TRAVAIL.
C'est donc bien une nécessité de travailler avec toute la Cgt sur cet outil de proximité pour construire – reconstruire des solidarités, gagner en efficacité pour peser sur les choix, et aborder des sujets transversaux incontournables :
- les évolutions du salariat, les évolutions du travail, la nécessité d'une élaboration revendicative croisée entre le professionnel, l'interprofessionnel sur le territoire, les évolutions et les enjeux territoriaux sur les divers bassins d'emploi….
Pour répondre à ces enjeux, il y a besoin du concours de toute la Cgt et évidemment des professions.
« La conférence doit permettre de dépasser le constat, de tirer les enseignements des débats en amont, de les poursuivre en donnant des pistes sur lesquelles **toute** la CGT doit s'engager à partir des réalités qui se sont transformées pour chaque territoire ».
Engager de telles réflexions et de telles transformations dans toutes les UL, nécessite d'avoir une attention particulière vis-à-vis de nos dirigeants bien sûr des syndicats mais aussi pour nos SG d'UL ou animateurs d'UL.
En fait, l'évolution du salariat, la diversité des situations, la volonté affirmée de la CGT d'être en phase avec cette réalité a déjà permis aux UL de commercer à se transformer. Cette transformation ne peut pas être l'affaire que d'une structure mais bien de toutes les structures de la CGT,
Il faut que nous ayons conscience, ensemble, que la reconstruction des solidarités et du lien social passe par ce niveau d'organisation.

Un mouvement dynamique, des formes d'action diverses

Pour un retrait du projet de loi travail digne du 19ème siècle

Pour un véritable code du travail du 21ème siècle

Avec la Cgt 04
L'action, C'est maintenant !

70% des français opposés au projet de loi El Khomri

En 1936 :
Le Front populaire vote la semaine des 40 heures

En 2016 :
Le Gouvernement socialiste propose la semaine à 60 heures !

Faciliter les licenciements et précariser les salariés C'EST NON !
Interdire les licenciements, renforcer les droits des travailleurs C'EST OUI !
Renforcer la flexibilité, mettre en cause la hiérarchie des normes C'EST NON !
Diminuer la durée du travail et augmenter les salaires pour toutes et tous C'EST OUI !

Nous appelons à toutes les dates de convergences de lutte et d'actions

RASSEMBLEMENTS LE JEUDI 28 AVRIL

- **A 10H00 A DIGNE (Préfecture)**
- **A 10H30 A MANOSQUE (porte de la Saunerie)**

Journée d'action à l'appel de 7 organisations : CGT, FO, FSU, Solidaires, UNEF, UNL et FIDL
Ainsi que le collectif CQFD 04 (Ce code Qu'il Faut Défendre)

Ensemble, salariés, privés d'emplois, jeunes, retraités, entre amis, en famille
Toutes et tous dans l'action !

UNION DEPARTEMENTALE DES SYNDICATS CGT 04
42 Bd Victor Hugo 04000 Digne-les-Bains
Tél : 04.92.36.62.00 – Fax : 04.92.36.62.09 - E-mail : UNION.CGT.AHP@wanadoo.fr - Site de la CGT : www.cgt04.com

EL KHOMRI PREMIERE VICTIME DE LA LOI TRAVAIL

La prise de conscience et la mobilisation unitaire, interprofessionnelle et intergénérationnelle contre le projet de loi Travail, grandit de semaine en semaine, gagne de la puissance, s'enracine dans les entreprises mais aussi dans tout le pays.

Maintenons la pression !!!

ET EN EUROPE ?

Dans les pays où des réformes similaires ont été menées (comme en Espagne), les résultats ont été catastrophiques : très faible recul du chômage mais forte montée des emplois atypiques, radiation massive des chômeurs faute d'emplois stables et chute de la population active. 700 000 personnes, majoritairement des jeunes diplômés, ont quitté le pays.

Les citoyens ont très bien compris que diminuer les droits collectifs et individuels des uns ne créera pas le moindre emploi pour les autres.

" DIGNE DEBOUT " le 28 avril :
De la continuité salariale à la convergences des luttes pour rejeter le monde El Khomri et proposer de réelles perspectives d'émancipation

Au départ, il était prévu un rassemblement à Digne à 10h30 Place du Général de Gaulle. Pourquoi avoir changer l'horaire ?

Lors de la réunion de préparation, les jeunes voulaient à tout prix bloquer cette place toute la journée. Nous leur avons dit qu'il fallait manifester, et qu'on ne pouvait pas faire seulement un blocage de la place car historiquement et sociologiquement cela a un sens.
Donc, on a trouvé un compromis et donc il y a un rassemblement des travailleurs qui est avancé à entre 9h30 et 10h00 à la Préfecture.
Ensuite, départ de la Préfecture vers 10h10 / 10h15 pour manifester et se rendre à la place du Général de Gaulle.
De leur côté les jeunes partiront du lycée Gilles de Gennes à 8h00 pour se rendre au lycée David Neel. Puis départ à 10h00 direction la place du Général de Gaulle.
Ensuite, la jeunesse et les travailleurs se retrouvent sur la place.

Pourquoi former deux cortèges avant d'arriver tous ensemble sur la place du Général de Gaulle ?

Symboliquement c'est intéressant :
D'un côté, il y a les jeunes et de l'autre les travailleurs, le salariat (dont les privés d'emplois et les retraités font partie, on ne le dit pas assez souvent).
Et ensuite, il y a une convergence qui se crée à travers un lien que les pouvoirs publics et le patronat essaie de masquer. Ce lien c'est la continuité salariale.
Il s'agit de la continuité entre ceux qu'on forme ou plutôt qu'on formate pour les apprêter bientôt au salariat, et ceux qui y sont déjà.
Et il vaut mieux pour le Pouvoir que cette continuité demeure inaperçue.
Car du moment où elle vient à l'esprit des intéressés, elle est toujours à même de muter en solidarité. Aujourd'hui, les conditions sont réunies pour que les continuités mutent en solidarité.
Cette convergence des luttes, jadis séparées, permet de dépasser des questions locales ou spécifiques pour aboutir à des questions plus générales et communes.

Pourquoi cette convergence parait mieux se construire aujourd'hui plutôt qu'il y a un an ou deux ?

La loi El Khomri a accéléré une prise de conscience aboutissant à une converges des luttes. La loi El Khomri a permis de clarifier leurs idées habituellement masquées.
Elle se propose comme jamais d'établir l'empire complet du Capital sur le Travail. La loi Travail qu'on pourrait appeler loi Capital ou loi Gattaz, aura eu le mérite de faire encore mieux connaitre aux jeunes ce qui les attend, et de me mieux faire comprendre la situation à ceux qui y sont déjà. Elle nous réunit autour de questions fondamentales, comme celle-ci : qui a besoin de qui ? Entre les propriétaires du Capital et les salariés, qui a le plus besoin de l'autre ?
Cette question, les salariés se l'étaient déjà posée il y a une quarantaine d'année et avec beaucoup d'intensité. Elle n'a rien perdu de son actualité depuis.
Et le Patronat a tout faux s'il pense que ce critère tranche en sa faveur.
Le jour où la très grosse majorité des travailleurs, et plus globalement des citoyens, aura conscience de cela, le rapport de force sera clairement différent. Et le mouvement actuel va dans le bon sens.

Au delà, de la loi Travail, c'est de ce monde El Khomri dont nous ne voulons pas. Un monde où le pouvoir néolibéral n'a plus aucune limite et se croit tout permis. Un monde où le Capitalisme n'a plus aucun sens de l'abus et de la morale. Un monde où ce pouvoir s'est mis à maltraiter tout le monde, même des populations qui constituaient sa base sociale comme les cadres.
C'est pour cela que notre détermination, loin de faiblir, se renforce de semaine en semaine.

Gérard Filoche était à Manosque le 8 avril, devant plus de 150 personnes :

" Les salariés sont la force principale de ce pays ! Ils n'arriveront pas à faire ce qu'ils veulent ! "

Gérard Filoche, ancien inspecteur du travail est revenu sur l'histoire du code du travail avant de décomposer le projet de loi El Khomri. Avec elle tout devient négociable, il y a un risque de dumping social, pour les salariés de travailler 12h par jour et 60h par semaine.

Puis, il a expliqué qu'avant d'aller plus loin, de pouvoir envisager d'autres étapes, il ne faut rien céder sur la priorité du moment : le retrait de la loi travail ! Il faut mettre toute nos forces dans ce combat !

Le salariat, c'est le cœur de la production dans la société capitaliste. 85% des contrats sont des CDI (environ 15% de contrats précaires). 93% des actifs sont salariés (7% d'indépendants).

Ils voudraient nous faire reculer sur ces chiffres : moins de salariés et moins de CDI pour nous faire peur, que nous courbions l'échine, qu'on arrête de se syndiquer, qu'on arrête de demander des augmentations de salaire, qu'on arrête de demander de passer à 32h00, qu'on arrête de demander un repos le dimanche, qu'on arrête de revendiquer nos droits et qu'on se résigne. C'est une bataille idéologique terrible qui est en train de se mener.

Et pour qu'ils renoncent à cette particularité (que la finance leur rapporte plus) et réécoute les humains qui travaillent et produisent les richesses, il faut qu'on augmente le rapport de force dans la rue et accentue la mobilisation.

Pour cela, il faut faire comprendre autour de nous ce qui se passe : que le code du travail c'est du bonheur, c'est notre droit, c'est de la dignité, c'est le pouvoir des salariés, c'est une arme pour ceux qui produisent les richesses et qui ne reçoivent pas la part qu'ils méritent.

C'est un vrai affrontement avec le salariat qui produit les richesses, les 99% de ce pays, contre les 1% représentant l'Oligarchie de ce pays qui mène une bataille pour augmenter leurs marges et pour aller spéculer librement à Panama. Parce que pour eux, ça leur rapporte plus d'aller jouer avec l'argent à Panama que de faire des emplois ici, en France.

" L'économie circulaire : un concept qui heurte l'économie de marché "
Interview de Philippe Antoine (Conseiller Confédéral)

« L'économie circulaire se voudra contraire à une économie linéaire (extraire, produire, consommer, jeter) ce que nous faisons depuis longtemps, mais pas si longtemps que cela. (Même dans l'agriculture nous sommes passés à une économie linéaire avec la pétrochimie)

Une vraie économie circulaire vise par contre à un véritablement changement systémique, qui touche aux 3 piliers du développement durable (social, économique et écologique).

L'objectif d'une EC, est fondamentalement de réduire la consommation de ressources (matières, eaux, énergies) et de les utiliser de manière aussi efficace que possible, aussi longtemps que possible, en maintenant les ressources contenues dans les produits au sein du système économique lorsque ces produits arrivent en fin de vie.

L'économie circulaire c'est prendre exemple sur dame nature, dans ses cycles, ses écosystèmes (pour sourire les feuilles mortes ne vont pas se faire recycler en chine et pourtant les feuilles mortes font le bon terreau des années suivantes.)

Les humains doivent produire pour satisfaire leurs besoins, dans la mesure des possibles, en proximités sur leurs propres territoires, l'économie circulaire doit d'abord être de proximité et s'élargir en fonction des nécessités de mutualisations de production, de traitement, de récupération des matières.

La CGT porte des valeurs planétaires de solidarité, de paix, de justice sociale, pour nous ici, mais aussi pour toute l'humanité.

Quoique nous puissions en penser, ces valeurs sont intimement liées aux questions que nous nous posons sur l'économique.

L'état du monde, ses rapports de forces, ses consommations, ses ressources, sa démographie, l'émergence forte du droit à la santé sur toute la planète, à la satisfaction pour tous des besoins essentiels, d'un droit à consommer, nous conduit à regarder différemment les choses.

Tout en évoquant ces droits, nous le savons, nous ne pourrons pas, sur toute la planète, consommer au niveau actuel des USA, la planète n'en a pas aujourd'hui les moyens (sans ignorer dans cette comparaison les disparités existantes aux USA).

Des rééquilibrages devront se faire.

Les besoins ce ne sont pas forcément la possession personnelle des choses, (avec dix téléviseurs, dix voitures, etc.)

Des questions se posent maintenant, pour nous-mêmes, mais aussi pour les générations futures :

Que ce soit :
* sur les ressources matières, et cela ne concerne pas seulement l'or, l'argent, cuivre, les terres rares, bien d'autres éléments sont à considérer. Certain me rajouterait la surpêche (ressources du vivant) ou d'autre, avec un sourire, me parleraient de la production mondiale des fèves de chocolat, qui sont un marché en tension du fait de la demande chinoise.

Donc :
* sur les ressources.
* sur les besoins en énergie.
* sur l'équilibre des biodiversités nécessaire à la vie de l'homme en premier.
* sur l'eau douce et potable.

Nous ne pouvons pas évoquer ces questions sans avoir en tête l'avenir de notre planète et de sa démographie.

Ne pas travailler sur ces questions, c'est prendre des risques pour l'humanité. Des risques sanitaires, des risques de conflits.

Pour être bref :

LES COMPOSANTES DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE sont un approvisionnement durable. Ecoconception. Écologie industrielle et territoriale (EIT). Économie de la fonctionnalité. Consommation responsable. Allongement de la durée d'usage. Recyclage et valorisation des déchets. L'emploi.
Dans une économie circulaire la proximité est essentielle, le travail et la dignité au travail, la centralité du travail est majeure. »

28, 29, 30 AVRIL 1er Mai

FORCALQUIER

WEEK-END DES LUTTES

Jeudi 28 avril :

Manif à Manosque 10h30 (Porte de la Saunerie) **+**
RDV ensuite Esplanade François Mitterrand
Manif à Digne les Bains 10h00 (Préfecture) **+**
Blocage de la place Général de Gaulle à partir de 10h45, pour toute la journée ***(avec animations)***

Vendredi 29 avril :

18h15 Film **"Comme des lions"** Cinéma de **Forcalquier**
+ Apéro / débat avec un des acteurs du film
Suivi d'une **Nuit Debout** sur la place de **Forcalquier**

Samedi 30 avril :

Salle des fêtes Les Mées
19h30 : Franck Lepage - **Conférence gesticulée** d'éducation populaire (en association avec la FSU)

Dimanche 1er mai :

Manifs à Digne et **Manosque à 10h30**
Manif à Saint-Auban à 11h00 en face de la **Stèle du CAPER +**
Ensuite RDV au Stade Grabinski pour apéritif **(offert)** et repas grillade (payant) - ***Dans le cadre des 100 ans de la Cité ouvrière***

la cgt 04